

« Administration générale »

M. Raphaël MEDARD – M. Laurent DELBECQUE

≡ **Conseil Communautaire du 15 juin 2010** ≡
19 H 00 – Saint-Hilaire-de-Clisson

PROCÈS-VERBAL

Nombre de délégués en exercice : 38

Nombre de délégués votants : 37

Présents : 37


COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES		SUPPLÉANTS
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Yves TEMPLIER M. Patrick COCHET	M. Jean-Paul DENIAUD	
BOUSSAY	M. Gérard ESNAULT M. Gilles BATAILLE	M. Pierre-Luc PAVAGEAU	
CLISSON	M. Jean-Pierre COUDRAIS M. Franck NICOLON Mme Françoise GAUTHIER	Mme Lisa BELOUIN M. André RAUTUREAU M. Jean BABONNEAU	
GÉTIGNÉ	M. François GUILLOT M. Gilles DIXNEUF	M. Georges PIFFETEAU M. Christian COVEZ	
GORGES	M. Claude CESBRON M. Patrice LECHAPPE	Mme Eliane PETITJEAN	
LA PLANCHE	M. Jean-Paul RICHARD	M. Jean-Paul GARREAU	Mme Nicole PROQUIN-BUCHET
MAISON-SUR-SÈVRE	M. Aymar RIVALLIN M. Thierry GEX	M. Pascal BROCHARD	
MONNIÈRES	M. Claude CARTERON	M. Gérard MARION	
REMOUILLÉ	M. Robert GOURAUD	M. Denis GRANDJEAN	
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Martine LEGEAI	M. Michel MECHINEAU	
ST-LUMINE-DE-CLISSON	M. Christian HERVOUET		M. Jean-Michel HERVOUET
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN M. Daniel BONNET	M. Michel BATARD	Mme Catherine BROCHARD

Excusés : M. Jean BOUCHER, Mme Danielle ALLAIN, M. Emmanuel GIRARD et M. Jacques PROUX.

Secrétaire de séance : Mme Martine LEGEAI.

Assistaient également à la séance : Mme Marylène Ringard, Mme Véronique Neau, M. Paul Bahaud, M. Laurent Ouvrard, M. Alain Cardin, M. Claude Boué, M. Jean-Yves Le Roux, M. Jean-Paul Jonchère et Mme Dominique Tellier.

- Le Conseil Communautaire désigne Mme Martine LEGEAI pour être secrétaire de cette séance.

 Le procès-verbal de la séance du 18 mai 2010 est approuvé à l'unanimité.

FINANCES

↳ Budget principal et budgets annexes - affectation des résultats 2009

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'affecter comme suit les résultats 2009 :

Budget principal

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (002)	0,00 €
Déficit d'investissement reporté (001)	- 375 619,23 €
Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	1 311 405,62 €

Budget annexe Hôtels d'entreprises

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (002)	63 794,02 €
Excédent d'investissement reporté (001)	72 862,04 €
Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	0,00 €

Budget annexe Zones d'activités (n°1)

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (002) ...	241 038,86 €
Déficit d'investissement reporté (001)	126 357,61 €
Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	0,00 €

Budget annexe Zones d'activités de proximité

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (002)	0,00 €
Déficit d'investissement reporté (001)	- 487 406,88 €
Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	0,00 €

↳ Budget principal et budgets annexes - budget supplémentaire 2010

Le budget supplémentaire 2010 du budget principal est voté à l'unanimité comme suit :

Section de fonctionnement	437 353,00 €
Section d'investissement	2 191 549,01 € (restes à réaliser 2009 inclus)
Total	2 628 902,01 €

Le budget supplémentaire 2010 du budget annexe hôtels d'entreprises est voté à l'unanimité comme suit :

Section de fonctionnement	52 494,02 €
Section d'investissement	59 102,04 €
Total	111 596,06 €

Le budget supplémentaire 2010 du budget annexe zones d'activités (n°1) est voté à l'unanimité comme suit :

Section de fonctionnement	367 396,47 €
Section d'investissement	126 357,61 €
Total	493 754,08 €

Le budget supplémentaire 2010 du budget annexe zones d'activités de proximité est voté à l'unanimité comme suit :

Section de fonctionnement	633 606,88 €
Section d'investissement	560 506,88 €
Total	1 194 113,76 €

ENVIRONNEMENT

↳ Modification des statuts de la Communauté de communes : prise de compétence du SPANC (service public d'assainissement non collectif)

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la prise de compétence du service public d'assainissement non collectif comme suit :

⇒ Contrôle des installations d'assainissement non collectif des particuliers

Les statuts de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson seront modifiés en conséquence et soumis pour approbation à chaque conseil municipal des douze communes membres.

L'absence de charges relatives à cette compétence existant à ce jour pour les communes, cette modification des statuts ne donnera pas lieu à un transfert de charges.

M. André Rautureau demande qu'une communication soit faite aux communes et aux habitants sur les délais de réalisation des contrôles.

M. Michel Méchineau s'interroge sur le budget de ce service. M. Claude Carteron répond que s'agissant d'un service public industriel et commercial, les redevances des usagers couvrent les charges.

M. Patrice Lechappé demande des explications complémentaires concernant le recrutement envisagé et notamment le recrutement d'un technicien. Il demande si ce poste ne peut pas être pourvu dans le cadre d'un redéploiement des agents du service environnement. M. Christian Hervouet répond qu'il s'agit d'une mission spécifique qui demande un niveau de technicité nécessitant probablement le recours à un recrutement extérieur.

M. Le Président précise qu'en l'absence de charges transférées par les communes, la prise de cette nouvelle compétence ne donnera pas lieu à une diminution des attributions de compensation.

↳ Réalisation d'une étude de faisabilité d'une éco-cyclerie à l'échelle du Pays du Vignoble Nantais

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le projet de convention de groupement de commandes à intervenir avec les communautés de communes de Vallet, Loire-Divatte et Sèvre, Maine et Goulaine pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'une éco-cyclerie à l'échelle du Pays du Vignoble Nantais.

L'étude sera coordonnée par la Communauté de communes de la Vallée de Clisson, chargée de l'ensemble des procédures et de la désignation du bureau d'études.

Le Conseil Communautaire désigne à l'unanimité les conseillers communautaires suivants pour participer à la Commission d'appel d'offres du groupement :

- Titulaire : Jean-Pierre COUDRAIS
- Suppléant : Christian HERVOUET

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité M. Le Président, ou son représentant, à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

M. Franck Nicolon exprime sa satisfaction concernant la réalisation de cette étude qui s'inspire de la richesse des débats qui ont eu lieu au sein de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson. Il estime nécessaire de maintenir l'organisation d'un dialogue avec la population sur ce type de sujet au niveau des réflexions menées

par le Syndicat mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais et les quatre communautés de communes du Vignoble.

M. Le Président rappelle que si des réflexions sont menées à l'échelle du Syndicat mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais, la définition et l'exécution des projets relèvent à ce jour des communautés de communes qui disposent d'une fiscalité propre.

M. Jean-Pierre Coudrais ajoute que la mise en place du conseil de développement à l'automne 2010 permettra d'ouvrir un espace de débat incluant des personnalités civiles.

↳ **Lancement d'une consultation sous forme de marché à procédure adaptée pour une étude d'optimisation du service déchets**

Compte tenu de la nécessité de définir les orientations d'un plan stratégique pour une meilleure maîtrise des coûts et une optimisation du service déchets, le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité M. Le Président, ou son représentant, à lancer une consultation sous forme de marché à procédure adaptée pour la réalisation d'une étude d'optimisation du service déchets.

M. Gérard Esnault indique que l'objectif de cette étude est d'atteindre la diminution de 7 % par habitant de la production d'ordures ménagères et assimilées, exigée par le Grenelle de l'environnement.

Un débat s'instaure sur le maintien du personnel en place.

M. Gérard Esnault rappelle que compte tenu des besoins, notamment la mise en place d'un doublon dans les déchèteries, le maintien du personnel semble nécessaire.

↳ **Demande de subvention auprès de l'ADEME pour un programme local de prévention des déchets**

Dans le cadre de la loi relative au Grenelle de l'environnement (1), et notamment la nécessité d'agir en faveur de la réduction, du tri et de la valorisation des déchets pour minimiser la forte augmentation attendue de la taxe générale sur les activités polluantes, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la mise en place d'un programme local de prévention des déchets.

Compte tenu que l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) apporte un soutien financier très incitatif pour permettre aux collectivités de mettre en place ce programme, le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter l'ADEME pour le financement du programme local et à signer avec celle-ci un contrat de performances d'une durée de 5 ans avec un objectif minimum de réduction des ordures ménagères et assimilées de 7% par habitant sur 5 ans.

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de produire, au cours de la première année d'application du contrat de performances, les différents éléments prévus par le système d'aide de l'ADEME :

- Un programme de prévention des déchets conforme au référentiel ADEME ;
- Des objectifs de résultats annuels conformes à l'objectif global de -7% sur 5 ans cité ci-dessus ;
- Les indicateurs de suivi du programme et leur évaluation pour l'année de référence ;
- La matrice standard d'expression des coûts remplie.

Il décide, sur toute la durée du contrat de performances, d'affecter les moyens humains et financiers nécessaires à la conduite du programme de prévention et proportionnés à la subvention reçue annuellement de l'ADEME.

Mme Martine Legeai insiste sur la nécessité de bien communiquer sur les actions mises en place en faveur de l'environnement auprès de la population.

M. Gérard Esnault rappelle que l'un des objectifs de la loi du Grenelle est de passer à une facturation incitative au plus tard en 2014.

M. Michel Méchineau estime nécessaire de maintenir la réflexion concernant l'environnement au niveau de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson pour permettre une meilleure appropriation par les douze communes membres.

M. Jean-Pierre Coudrais rappelle que si la réflexion est engagée au niveau du Pays du Vignoble Nantais, le programme et les actions restent propres aux communautés de communes. L'intérêt d'un groupe de réflexion à l'échelle du Pays est de favoriser le développement durable au niveau des 80 000 habitants du Vignoble.

↳ **Approbation de la convention de groupement de commandes pour l'acquisition des sacs de collecte sélective**

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le projet de convention de groupement de commandes à intervenir avec les communautés de communes de Vallet, Loire-Divatte et Sèvre, Maine et Goulaine pour la fabrication et la fourniture des sacs plastiques jaunes destinés à la collecte sélective.

L'étude sera coordonnée par la Communauté de communes de Vallet, chargée de l'ensemble des procédures.

Le Conseil Communautaire désigne à l'unanimité les conseillers communautaires suivants pour participer à la Commission d'appel d'offres du groupement :

- Titulaire : Jean-Pierre COUDRAIS
- Suppléant : Christian HERVOUET

Le groupement de commandes sera réalisé pour une durée de un an renouvelable trois fois à compter de décembre 2010.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

↳ **ZA de la Garnerie à Saint-Hilaire-de-Clisson : vente d'un terrain à l'entreprise Ganacheau**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de vendre à l'entreprise de plâtrerie Pascal Ganacheau un terrain à bâtir dans la zone d'activités de la Garnerie à Saint-Hilaire-de-Clisson. pour une superficie totale de 1 294 m², cadastré section ZE 382, ilôt 1 du lotissement des Raillières, au prix de 11 € HT le m².

TOURISME

↳ **Approbation du compte de gestion 2009 de l'Office de Tourisme**

Conformément au code du Tourisme, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte de gestion 2009 de l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson, adopté par le Comité de Direction du 14 juin dernier, qui se décompose comme suit :

Excédent d'exploitation	+ 49 974,11 €
Excédent d'investissement	+ 15 250,16 €
Excédent global	+ 65 224,27 €

↳ Approbation du budget supplémentaire 2010 de l'Office de Tourisme

Conformément au code du Tourisme et pour faire suite au budget prévisionnel 2010 de l'Office de Tourisme ratifié en novembre 2009, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le budget supplémentaire 2010 de l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson, adopté par le Comité de Direction du 14 juin dernier, comme suit :

Section d'exploitation	87 059,11 €
Section d'investissement	13 520,16 €

ADMINISTRATION GENERALE

↳ Attribution du marché de prestations de services d'assurance et d'intermédiation 2010-2015

M. Claude Carteron précise que dans le cadre du renouvellement du marché d'assurance, les contrats d'assurance de la Communauté de communes prévoient une extension des garanties, d'une part, pour les candélabres et les poteaux d'incendie (lot dommages aux biens), et, d'autre part, pour la maladie ordinaire (lot risques statutaires).

Le Conseil Communautaire prend acte à l'unanimité du choix de la commission d'appel d'offres de désigner comme attributaires du marché de prestations de services d'assurance et d'intermédiation 2010-2015 :

lot 1 : Dommages aux biens

GROUPAMA pour une cotisation annuelle de 5 861,94 € HT, soit 6 368,76 € TTC avec les formules de garantie suivantes :

- option n°1 : franchise à 900 €
- option n°3 : candélabres et poteaux incendie

lot 2 : Flotte automobile

SMACL pour une cotisation annuelle de 6 003,99 € HT, soit 6 698,91 € TTC avec la formule de garantie option n°1 (franchise à 550 €)

lot 3 : Auto-missions

GROUPAMA pour une cotisation annuelle de 1 551,60 € HT, soit 1 724 € TTC avec la formule de garantie option n°2 (franchise à 330 €)

lot 4 : Responsabilité civile

SMACL pour une cotisation annuelle de 1 602,77 € HT, soit 1 747,02 € TTC avec la formule de garantie option n°2 (franchise à 1 200 €)

lot 5 : Protection juridique

GROUPAMA pour une cotisation annuelle de 993,34 € HT, soit 1 082,74 € TTC avec la formule de garantie solution de base

lot 6 : Risques statutaires

DEXIA pour une cotisation annuelle de 26 450,86 € HT, soit 26 450,86 € TTC avec la formule de garantie suivante :

- ⇒ maladie ordinaire (solution de base, franchise de 10 jours fermes), incapacité temporaire ou invalidité, temps partiel thérapeutique, accident de service ou maladie professionnelle, décès et prestations en nature

Le montant total du marché sur cinq ans est ainsi estimé à 212 322,50 € HT selon les assiettes de cotisations connues au 1^{er} juillet 2010 et révisables annuellement.

↳ Mise en place d'une indemnité d'astreinte au service environnement

Afin de répondre aux nécessités du service collecte et d'apporter de la souplesse dans l'organisation du service, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le principe de la mise en place d'astreintes au service environnement, plus

particulièrement pour la prise de fonction du lundi au vendredi, avec application de la tarification en vigueur, à savoir :

- une nuit entre le lundi et le samedi ou la nuit suivant un jour de récupération (astreinte fractionnée inférieure à 10 heures) : 8,08 €
- pendant une journée de récupération : 34,85 €

Ces montants sont augmentés de 50% si l'agent est prévenu moins de 15 jours francs avant le début de l'astreinte, et évolueront suivant leur actualisation fixée par arrêtés ministériels.

↳ **Modification des membres des commissions de travail**

Le Conseil Communautaire, sur proposition des communes, modifie à l'unanimité certains délégués aux commissions suivantes :

Commission Tourisme :

Madame Sophie MAUGET, déléguée d'Aigrefeuille-sur-Maine, siègera en lieu et place de Madame Christine AIRIAU, en qualité de suppléante.

Commission Environnement :

Monsieur Alain BLANCHARD, délégué de Gorges, siègera en lieu et place de Monsieur Michel Poiron, en qualité de titulaire.

Commission Développement économique :

Madame Nathalie BRANGER, déléguée de Maisdon-sur-Sèvre, siègera en lieu et place de Madame Nathalie REBOUL-BELLOUARD, en qualité de suppléante.

↳ **Présentation de l'activité de la Mission locale du Vignoble Nantais**

Mme Véronique NEAU, membre de l'Assemblée générale de la Mission locale du Vignoble Nantais, a présenté l'activité de cette structure.

DÉCISIONS DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES POUVOIRS DÉLÉGUÉS

Monsieur le Président rend compte au Conseil Communautaire :

- qu'un contrat a été signé avec la société ID COPIES pour la fourniture et la maintenance de photocopieurs pour :
 - un montant d'achat de 35 985 € HT, soit 43 038,06 € TTC
 - une maintenance facturée par 0,040 € HT la page pour les copies couleurs et 0,0040 € à 0,0045 € HT la page pour les copies noir et blanc selon les modèles retenus.
- qu'un contrat a été signé avec la société BOIS LOISIRS CREATIONS pour un montant de 47 402,66 € HT soit 56 693,58 € TTC pour la fourniture et la pose du dispositif de signalétique d'interprétation de la phase 2 Murmures de rochers.

INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

Aménagement du territoire :

M. Jean-Pierre Coudrais et Mme Martine Legeai font un compte-rendu de la commission aménagement du territoire du 14 juin 2010 :

- Accessibilité : lancement des Plans de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (référents communaux, planning et méthode).
- Point sur l'étude des zones de développement éolien. Mme Martine Legeai ajoute qu'une présentation des conclusions de l'étude aura lieu devant le groupe de travail éolien et le conseil des maires mardi 6 juillet 2010.

- Présentation du cahier des charges du schéma vélo. M. Aymar Rivallin demande que soit bien considéré l'intérêt de relier les communes et les sites touristiques.
- Pôle d'échange multimodal : point sur le dossier.
- Etablissement de formation : présentation du plan de financement.
- Schéma stratégique des zones d'activités.

Animation enfance jeunesse :

M. Jean-Paul Richard informe que le groupe de travail enfance s'est réuni le 12 avril, le 31 mai et le 14 juin pour poursuivre la réflexion sur la définition d'une politique tarifaire communautaire équitable qui garantisse un accès à toutes les familles et un équilibre des financements du service entre les familles, la collectivité et les partenaires institutionnels (étude des volets dépenses et recettes). Il précise qu'un consensus est en train de se former sur l'équilibre des communes en terme de politique tarifaire.

Il ajoute que le comité de pilotage élargi se réunit le 21 juin prochain pour échanger avec les bénévoles et les directeurs des accueils de loisirs sur les travaux du groupe de travail enfance.

De plus, il indique que le groupe de travail Jeunesse s'est réuni le 7 juin 2010 en présence des deux associations (Animaje et IFAC) : témoignage des animateurs sur les comportements à risque des jeunes et échange et débat avec les élus du groupe de travail jeunesse.

Enfin, il annonce que la prochaine commission aura lieu le 5 juillet 2010 pour faire un point sur les activités des deux groupes de travail (enfance et jeunesse).

Communication :

Mme Nelly Sorin rappelle que le magazine d'été a été distribué dans les boîtes aux lettres du 21 au 28 mai 2010, la nouvelle plaquette regroupant le rapport d'activités 2009 et le budget était glissée à l'intérieur.

Elle ajoute que suite à quelques problèmes de distribution constatés, si le magazine n'a pas été reçu dans la boîte aux lettres, il faut le signaler au service Communication de la Communauté de communes.

Elle indique que dans le cadre de la campagne de promotion touristique, deux timbres aux couleurs du territoire sont disponibles depuis le 21 mai à l'Office de tourisme et au siège de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson dans leur carnet collector de 8 timbres. Édition limitée à 300 exemplaires. Prix de vente : 8,50 €.

De plus, elle informe que la commission Communication réfléchit sur la mise en place d'une demi-journée de "rencontre de l'intercommunalité" avec tous les conseillers municipaux.

Elle ajoute qu'afin de faciliter la transmission d'information communautaire aux nouveaux arrivants dans les communes (calendrier du tri, infos piscine, animation enfance-jeunesse...), une liste des publications communautaires à diffuser aux nouveaux habitants sera transmise aux communes.

Ensuite, elle indique que la procédure de recrutement d'un assistant de communication web et multimédia est en cours de finalisation. Les tests écrits ont eu lieu jeudi 20 mai et les entretiens devant jury le 4 juin. Le candidat retenu aura un profil technique et devrait intégrer la collectivité fin juin/début juillet.

Enfin, Mme Nelly Sorin annonce que la prochaine commission aura lieu le lundi 5 juillet 2010 à 19 heures, salle de l'Europe (mairie) à Vieilleville.

Développement économique :

M. François Guillot fait un point sur l'aménagement des zones d'activités :

- *Extension de Recouvrance à Gétigné* : réunion de travail du 26 avril entre la commune et la Communauté de communes pour lancer l'extension est de la ZA de Recouvrance qui porterait sur une surface d'environ 3 ha. Une réflexion est à mener sur la faisabilité d'une petite extension dans la partie ouest, à proximité du giratoire.
- *Extension de la ZA du Pré Neuf à Gorges* : réunion de travail du 4 mai entre la commune et la Communauté de communes pour étudier l'extension de la ZA du Pré Neuf afin de répondre à des demandes d'artisans locaux.
- *ZA du Bordage à Boussay* : 9 000 m² de terrains viabilisés sont désormais immédiatement disponibles pour des entreprises, prioritairement de nature artisanale.
- *ZA de Toutes Joies à Gétigné* : comité de pilotage du 7 juin avec l'opérateur CHESSE qui va porter la réalisation de l'ensemble commercial, dans la continuité du SUPER U.

De plus, il fait un retour sur l'actualité des entreprises :

- Des chefs d'entreprise dans l'attente d'une amélioration de la conjoncture économique, surtout pour les négociations en cours avec des artisans.
- Compromis de vente signé entre l'entreprise REDOIS de Clisson (peinture) et la SELA pour un terrain de 1 000 m² environ dans le secteur artisans de la ZA de Tabari à Clisson
- Extension de Girard HERVOUET à Clisson : travaux en cours qui se terminent cet été.
- Extension de MINCO à Aigrefeuille sur Maine : début des travaux de construction de l'extension de l'usine (après avoir fait les VRD à l'automne dernier)
- Prochaines ouvertures :
 - l'espace culturel Leclerc à Clisson en août prochain sur la ZA de Câlin
 - le nouveau SUPER U cet été sur la ZA de Toutes Joies à Gétigné

Enfin, il annonce que la prochaine commission aura lieu le 28 juin à 18h30 au siège de la Communauté de communes.

Environnement :

M. Christian Hervouet annonce qu'une journée spéciale compostage aura lieu le 16 juin 2010 de 10h à 12h et de 14h à 19h au Pôle Environnement à destination de la population de la Vallée de Clisson. Cette journée est l'occasion de :

- s'informer sur les techniques et bénéfices du compostage
- se procurer un composteur à moitié prix
- récupérer gratuitement du compost frais pour les plantations

M. Christian Hervouet fait un point sur le lancement d'une consultation pour l'acquisition d'un camion châssis benne d'occasion.

M. Christian Hervouet indique que le festival « Nature en fête » démarrera le 30 septembre au Pôle Environnement à Clisson et aux Richardières à Aigrefeuille-sur-Maine. Toutes les écoles primaires de Boussay, Clisson, Gétigné, Gorges, Saint-Hilaire-de-Clisson et Saint-Lumine-de-Clisson sont invitées au Pôle Environnement.

L'objectif est de sensibiliser un maximum d'élèves au recyclage des déchets à travers :

- des démonstrations de bennes à ordures ménagères
- des vidéos ludiques
- des expositions
- des échanges entre élèves

Pour conclure, M. Gérard Esnault informe que le service environnement met à disposition des conteneurs pour les manifestations Hellfest, Pagayons en Sèvre et Maine et Smmart Cross.

Finances :

M. Claude Carteron rend compte des points examinés en commission Finances le 1^{er} juin 2010.

Il ajoute que le groupe de travail « gestion du patrimoine » et la commission Finances se réuniront en septembre prochain.

Services techniques :

M. Robert Gouraud informe que les travaux de viabilisation de la ZA du Bordage à Boussay se sont achevés début mai 2010.

Il ajoute que la société Blanloeil a démarré le 26 mai dernier les travaux de grosses réparations de voirie 2010, qui concernent la rue des Filatures dans la ZA de Tabari à Clisson, qui se termineront le 17 septembre 2010 : la 1^{ère} phase (RD 57 à l'entreprise Bretaudeau) s'effectue hors circulation, c'est pourquoi la rue des filatures est barrée depuis le 26 mai jusqu'à fin juillet 2010. Les deux autres phases se feront sous circulation alternée.

De plus, il indique que les travaux de couverture de la recyclerie se sont déroulés sur deux semaines et se sont achevés le 23 avril 2010.

Enfin, il informe que le marché de fourniture et de pose des hydrants pour l'année 2010 a été attribué à la SAUR pour un montant de 16 450 € HT, soit 19 674,20 € TTC.

Tourisme :

M. Aymar Rivallin rend compte de l'état d'avancement des comités de pilotage « Murmures de rochers » et « Etude de requalification du camping de Clisson ».

En fin de séance, M. Le Président fait part à l'Assemblée de l'agression dont a été victime un agent du service environnement en déchèterie de Remouillé le 12 juin dernier. Cet incident illustre les risques que peut comporter l'accueil des usagers et la présence des récupérateurs au sein de nos déchèteries.

Il assure du soutien de l'ensemble du Conseil Communautaire auprès du service environnement et de la mise en œuvre des moyens nécessaires pour que ce type d'agression ne se reproduise pas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Le Président :

Jean-Yves TEMPLIER